



Trophée Madiot

Crédit Mutuel

**Tour du Pays Fertois
et Bocage Carrougien**

CATÉGORIE U17

**9 AOÛT
2026**



**CONTRE-
LA-MONTRE
INDIVIDUEL**

**MAGNY LE DÉSERT
9h • 5km500**



**ÉTAPE EN LIGNE
MAGNY LE DÉSERT → CARROUGES
15h • 80km**



GUIBOUT MATÉRIAUX
— Depuis 1867 —

**CENTRE DES
MONUMENTS
NATIONAUX**



**PAYS FERTOIS &
BOCAGE CARROUGIEN**
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES



TOYOTA



KIA

GROUPE GCA ALENÇON



Le mot de la présidente

Le dimanche 9 août prochain se déroulera pour la troisième fois dans l'Orne, une manche du Trophée Madiot Crédit Mutuel réservé aux cadets (U17) qui traversera 16 communes de notre communauté de communes.

Organisée par l'Union cycliste Alençon Damigny, cette nouvelle manche permettra aux jeunes compétiteurs de se confronter aux meilleurs coureurs nationaux de la catégorie.

Les élus du Pays Fertois et du Bocage Carrougien, et tous nos partenaires ont bien compris que c'est là l'occasion de promouvoir notre territoire, riche de sites touristiques que les coureurs, leur famille, et les spectateurs pourront découvrir et admirer à l'occasion de leur venue dans notre beau département de l'Orne.

Je remercie très sincèrement l'ensemble de nos partenaires pour leur soutien à cette nouvelle édition, et souhaite par avance la bienvenue à toutes celles et ceux qui, de près ou de loin, participeront à la réussite de cette manifestation sportive dédiée à la jeunesse.

Nous espérons que le public sera nombreux sur le circuit, dans nos bourgs, et sur la ligne d'arrivée à Carrouges pour les encourager après une belle journée de sport à l'issue du contre-la-montre matinal et de l'épreuve en ligne l'après-midi. Qui succèdera à Mathis BONNET (V.C. La Pomme Marseille) lauréat en 2025 ?

Rendez-vous le 09 août 2026 !

Claudine BELLENGER

*Présidente de la C.D.C. du Pays Fertois
et du Bocage Carrougien*



Contre-la-montre

1^{er} départ à 9H00 puis toutes les minutes

Chaque coureur devra se présenter 10 minutes avant son départ à proximité de la rampe de lancement ainsi que son véhicule suiveur.

Un des 2 dossards devra être posé sur le tableau de bord côté conducteur

Itinéraire :

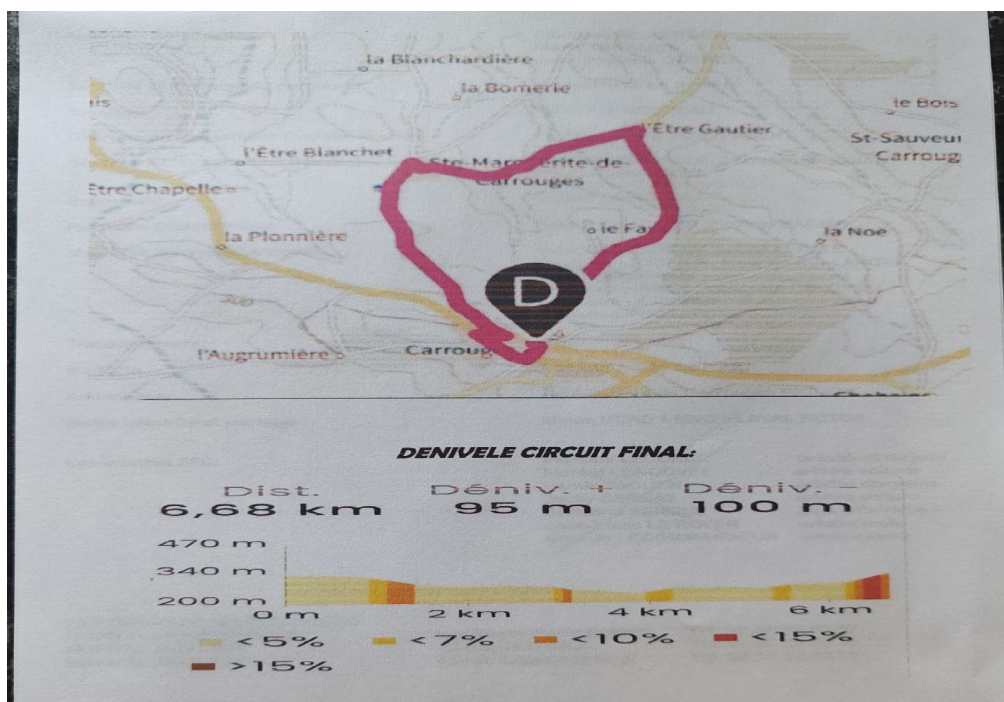
Départ : Place de l'église - Magny le désert → Rue de l'étang → « La Boênardière » → « Les Gentaïs » → « Saint-Jean » → A gauche vers la D151 → « La Haute Retaudière » → « Les Gauderies » → **Arrivée :** D151, Rue Robert Esnault-Pelterie – Magny le désert

Le fléchage du contre-la-montre et du circuit en ligne sera réalisé le jeudi 6 août.



GROUPE GCA ALENÇON

Circuit en ligne et circuit final



Tour du Pays fertois et du bocage carrougien

Trophée Madiot - 9 Août 2026

Course en ligne

Kms parcourus	N° de Voie	MG	Moy 40 km/h	Itinéraire
0			15 :00	MAGNY LE DESERT Départ fictif – Centre Bourg, place de l'église (les 5 premiers kms à allure bloquée derrière véhicule d'escorte)
	C7			Rue du lavoir
	C7/D908			A droite, direction le rond-point
	D908/D402			Au rond-point à gauche sur rocade D402
	D402/D916		15 :05	Au rond-point à droite direction Argetan/rânes
0	D916		15 :05	Départ réel , 100m après la sortie du rond-point
1.500	D916/D266		15 :07	BEAUVAIN Au carrefour des crêtes, à droite traversée du village
2.300	D266/D270		15 :08	Sortie du village, à droite
5.000	D270/D908		15 :12	Prendre en face
7.500	D270		15 :15	MAGNY LE DESERT Traversée du village
7.600	D270/D151 D151/D241		15 :15	Sortie aggro à droite direction La Ferté Macé Puis à gauche au calvaire, direction Saint Patrice du désert
11.700	D241/D202		15 :20	SAINT PATRICE DU DESERT
13.000			15 :21	Sortie aggro, à gauche direction La Motte Fouquet
14.500	D151/D202		15 :23	Carrefour du Bois Hautmont
16.200	D202		15 :30	LA MOTTE FOUQUET
19.100	D202/D908		15 :33	A droite, direction Joué du Bois
20.900	D908 D908/D202		15 :36	JOUE DU BOIS Direction Le Champ de la Pierre
24.700	D202/D555		15 :43	LE CHAMP DE LA PIERRE
25.800	D555/D909		15 :45	Tout droit direction Saint Martin l'Aiguillon
27.400	D869		15 :46	SAINT MARTIN L'AIGUILLON
27.500	D555		15 :46	A gauche direction Sainte Marie La Robert
29.300	D555		15 :48	SAINTE MARIE LA ROBERT Direction le Mesnil Scelleur
30.900			15 :50	Au calvaire à droite puis à gauche
33.000	D555		15 :55	LE MESNIL SCELLEUR
33.200	D555/D2/D16		15 :56	Sortie village au rond-point, suivre D16 direction Montmerrei
34.800	D16/D789		15 :58	A droite, direction Saint Sauveur
37.500	D789		16 :02	SAINT SAUVEUR DE CARROUGES Au centre du village, au rond-point direction Carrouges (V5)
38.600			16 :04	Puis à gauche route de Grand Pied
40.200		1 ^{er} MG	16 :05	Au niveau du rail de sécurité
40.300	D908		16 :06	Traversée du grand axe (en face panneau interdiction +10T)
40.600	D2 D2/D548		16 :07	CHAHAINS A droite à l'église
41.800	D548/D250		16 :09	Tout droit, rue des ateliers

43.300	D548/D909		16 :11	SAINT MARTIN DES LANDES
43.400			16 :12	A gauche puis à droite à l'église
45.900	D16		16 :15	Route du parc
47.500	D16		16 :17	CHATEAU DE CARRPUGES
48.400	D16 C6	2 ^{ème} MG	16 :18	CARROUGES Rue du Chapitre (montée des coureurs par le sens interdit) MG : face école du Sacré Cœur
48.500	C6/D908		16 :19	A gauche, Avenue Leclerc de Hautecloque (entrée sur le circuit final)
48.900			16 :20	A l'ancienne gendarmerie, à droite rue de Sainte Marguerite
49.000	D29		16 :20	Direction Sainte Marguerite de Carrouges
51.000	D29 D29/D552		16 :21	SAINTE MARGUERITE DE CARROUGES A droite, direction le Mesnil Scelleur
52.500	D552/D2		16 :22	« L'Etre Gautier » à droite
54.800	D2		16 :26	CARROUGES 1 ^{er} passage sur la lignée d'arrivée, rue d'Argentan au sommet de la côte. Reste à couvrir 3 tours de 6,700km (<i>rue du Dr Tremblin, rue du Crochet, Avenue Maréchal Leclerc, à droite près de l'ancienne gendarmerie, rue Ste Marguerite, à gauche vers D29, Ste Marguerite de Carrouges, à droite à l'église vers l'« être Gautier », D2 vers Carrouges</i>)
61.500		3 ^{ème} MG	16 :35	2 ^{ème} passage sur la ligne d'arrivée
68.100			16 :46	3 ^{ème} passage sur la ligne d'arrivée
74.700			16 :47	Arrivée

Les arbitres FFC

Président de jury :	Philippe LECOEUR
Chronométrateur :	Guillaume LAPLACE
Arbitre :	Jean-Pierre HENRY
Arbitres moto :	Didier LIBOR Michaël LECOMMANDEUR
Juge à l'arrivée :	Bertrand BERGUE

Hopitaux les plus proches :

LA FERTE MACE	Rue Sœur Marie Boitier	02 33 30 50 50
ALENCON	25 Rue de Fresnay	02 33 32 30 30
ARGENTAN	47 Rue Aristide Briand	02 33 12 33 12

Règlement de l'épreuve

1/ L'épreuve est organisée par l'Union Cycliste Alençon Damigny tout en respectant le cahier des charges édité par l'association « Cyclisme, futur d'enfer » à l'origine du Trophée Madiot Crédit Mutuel.

2/ L'épreuve se déroule le matin avec un contre-la-montre individuel de 5,500km (vélo classique) puis l'après-midi avec une course en ligne se terminant par 3 tours d'un circuit final de 6,600km.

La participation est réservée aux coureurs de la catégorie U17, avec vélos et roues traditionnelles

3/ Le départ de la course est fixé à 15H00 dans le bourg de Magny le désert (61600). Les coureurs devront être présents sur la ligne de départ dès 14H45.

Les 5 premiers kilomètres se déroulent à allure bloquée derrière les véhicules et motos d'escorte. Les coureurs seront définitivement lâchés au panneau « Départ réel » D916.

Les coureurs sont tenus de respecter les consignes, notamment des drapeaux jaunes (sens pour aborder un rond-point par exemple, ralentissement, rétrécissement...)

Nous demandons aux coureurs de faciliter le passage des motos dédiées à leur sécurité lorsque celles-ci doivent remonter le peloton, en actionnant le klaxon pour les avertir de leur présence.

4/ La permanence pour le retrait des dossards, plaque de cadre et transpondeurs se tiendra le samedi 8 août de 16H30 à 18H00 et le dimanche 9 août de 7H15 à 9H00 dans les locaux de la CDC (1 rue Auguste Durand à Magny le désert).

Se présenter avec une licence FFC valide pour la saison 2026.

Chaque coureur se verra remettre 2 dossards, 1 plaque de cadre et 1 transpondeur. Ils devront être restitués dans un parfait état à l'issue de la course.

Attention : Les dossards ne doivent pas être pliés, ni découpés, ni scotchés au double-face sur le maillot. Prévoir les épingles !

5/ Tout club ayant au moins 4 coureurs peut prétendre à un véhicule suiveur dans le cortège au sein de la bulle course. Pour les formations à moins de 4 coureurs, 2 véhicules de dépannage neutre sont prévus. Libre à chacun de fournir les roues de rechange en mentionnant le nom du propriétaire sur celles-ci.

6/ Tout véhicule à l'échelon course devra être équipé d'une radio VHF (non fournie par l'organisation).

FREQUENCE RADIO-TOUR : 157.550

7/ La réunion du collège des arbitres et des directeurs sportifs se tiendra à **14H00** à la salle de la CDC, 1 rue Auguste Durand à Magny le désert.

8/ Le ravitaillement sera autorisé à partir du km 33 (Le Champ de la Pierre) et prendra fin à l'amorce du dernier tour sur le circuit final.

9/ Classement meilleur grimpeur (MG) : récompense en nature pour le lauréat

MG1 : KM 50.300

MG2 : KM 58.800

MG3 : KM 75.00 (second passage sur la ligne d'arrivée)

Nombre de points attribués à chaque classement : 1^{er} (5pts) 2^{ème} (3pts) 3^{ème} (1pt)

10/ Tout coureur possédant un retard de plus de 10 minutes à l'entrée sur le circuit final doit sur décision des arbitres, quitter la course et retirer ses dossards.

11/ Contrôle anti-dopage : en cas de contrôle, tout coureur désigné, devra se tenir à disposition de la personne mandatée pour satisfaire à la réquisition.

Remise protocolaire

Les récompenses se tiendront dans le parc du château de Carrouges environ 30 minutes après l'arrivée de l'ensemble des participants.

Distance entre le lieu de l'arrivée et le château : environ 800m (entrée gratuite pour l'occasion)

Les différents lauréats devront se présenter en tenue de coureur sur le podium.



Pour se loger

Camping de Carrouges : Mairie.carrouges@wanadoo.fr

Tarifs journaliers (électricité comprise) : Caravane (15€), Camping (15€)

Aire pour Camping-cars : AirePark « La Lande » et Swing Golf près du Lac de La Ferté Macé.

Grandes surfaces à proximité (Leclerc, Intermarché, Lidl)

Hôtels sur Alençon, Bagnoles de l'Orne, Argentan

Office de Tourisme LA FERTE MACE : 02 33 37 10 97 – www.ornetourisme.com



Direction de l'épreuve	Benoit LE ROYER et Daniel COLOMBU
Coordinateur	Daniel LEROYER
Membres d'honneur	Claudine BELLENGER Pierre CHIVARD Jean-François QUENET
Sécurité et fléchage du parcours	Jean-Louis LE ROYER
Speaker	Patrick HALOUPÉAU
Chargée du classement du Trophée Madiot	Marie-Thérèse BONSERGENT
Secrétariat / Dossards	Nadia CHEDEVILLE Jeannine MAIGNAN Marie-Claire RIVET
Sonorisation	Franck LE ROYER
Relations Crédit Mutuel	Alexandra KIEFER Patricia BADIER
Membres dynamiques UCAD	Maurice BELLENGER Jérôme CHANCY Françoise COLOMBU Daniel EVETTE Didier JULIENNE Christian LE ROYER Maurice MAIGNAN Christian ROUSSEL
Transpondeurs	Chronoplace
Médecin	Docteur Nadia AMMAR
Ambulance	Ambulances de Carrouges BIGNON
Motos sécurité et portage	Motos UCAD + MSO + LAVAL MOTOS

Contact et renseignements :

ucalencondamigny@gmail.com

